

Analyse en bref

Incidence des droits de douane sur les entreprises au Canada : attentes et réponses stratégiques, troisième trimestre de 2025

par Shivani Sood

Date de diffusion : le 18 septembre 2025



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2025

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

Entreprises qui exportent vers les États-Unis	4
Entreprises qui importent des États-Unis	5
Toutes les entreprises	6
Méthodologie	9
Bibliographie	9

Incidence des droits de douane sur les entreprises au Canada : attentes et réponses stratégiques, troisième trimestre de 2025

par **Shivani Sood**

Les relations commerciales entre le Canada et les États-Unis, longtemps définies par des économies profondément intégrées et des avantages économiques mutuels, sont entrées dans une période de tension et d'incertitude accrues en 2025. Alors que le commerce bilatéral de biens dépassait 1 000 milliards de dollars en 2024¹, de récents changements politiques ont perturbé les chaînes d'approvisionnement bien établies et mis en doute la résilience du commerce transfrontalier entre les deux pays. Depuis le début de 2025, une série de droits de douane de plus en plus élevés, qui ciblaient initialement l'acier, l'aluminium, l'énergie et l'automobile, ont remodelé le paysage commercial, suscitant des contre-mesures rapides de la part du Canada².

Au milieu de 2025, les effets économiques de ces droits de douane avaient commencé à se matérialiser. À la suite des annonces de droits de douane en avril 2025, les exportations de biens vers les États-Unis ont reculé de 15,7 % et les importations de biens en provenance des États-Unis ont diminué de 10,8 %. Par conséquent, l'excédent commercial du Canada avec les États-Unis s'est rétréci pour s'établir à 3,6 milliards de dollars en avril 2025, le plus petit excédent depuis décembre 2020³. En juin 2025, les exportations vers les États-Unis ont augmenté de 3,1 % sur une base mensuelle. Toutefois, d'une année à l'autre, les exportations vers les États-Unis ont diminué de 12,5 % par rapport à juin 2024. Parallèlement, après trois baisses mensuelles consécutives, les importations en provenance des États-Unis ont augmenté de 2,6 % en juin 2025. L'augmentation des importations en juin a été en grande partie le résultat de l'importation d'un module pour un projet pétrolier au large des côtes. L'excédent commercial du Canada par rapport aux États-Unis s'est élargi, passant de 3,6 milliards de dollars en mai à 3,9 milliards de dollars en juin⁴. Parallèlement, les entreprises canadiennes ont été confrontées à une incertitude croissante, à des pressions sur les coûts et à la nécessité de s'adapter stratégiquement.

Dans le contexte de changements en cours dans les droits de douane, les règlements commerciaux et la politique américaine, l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises continue d'être un outil essentiel pour comprendre comment les entreprises réagissent à un environnement économique en évolution rapide. S'appuyant sur l'analyse du deuxième trimestre de 2025⁵ publiée en juin 2025 qui a bien illustré la vague initiale de réactions aux droits de douane nouvellement imposés, le présent document présente les résultats actualisés pour le troisième trimestre de 2025 de l'enquête menée du 2 juillet au 6 août 2025. Il examine les répercussions anticipées sur les ventes, l'incertitude commerciale et les prix de vente, tout en soulignant les ajustements stratégiques que les entreprises prévoient pour naviguer dans cet environnement incertain. Afin de fournir une analyse exhaustive des tendances générales dans l'ensemble du secteur des entreprises, on examine les résultats de l'enquête portant non seulement sur les entreprises qui exportent des biens ou des services vers les États-Unis et celles qui importent des biens ou des services des États-Unis, mais aussi sur toutes les entreprises au Canada.

Entreprises qui exportent vers les États-Unis

En 2024, 53 448 établissements au Canada ont exporté des biens, dont 86,6 % exportaient des biens vers les États-Unis⁶. Selon les résultats de l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises pour le troisième trimestre de 2025, les entreprises qui ont exporté des biens ou des services vers les États-Unis au cours des 12 mois précédents ont réalisé en moyenne 36,8 % de leurs ventes totales sur ce marché. Le tiers (33,3 %) des entreprises qui vendaient des biens ou des services aux États-Unis ont déclaré que les biens qu'elles vendaient faisaient l'objet de droits de douane imposés par les États-Unis. Parallèlement, près des deux tiers (64,5 %) des entreprises du commerce de gros et plus de la moitié (53,2 %) des entreprises du secteur de la fabrication qui exportent des biens ou des services vers les États-Unis ont déclaré la même chose.

1. [Commerce international de marchandises pour tous les pays et les principaux partenaires commerciaux, base de la balance de paiements, mensuel.](#)

2. [Réponse du Canada aux droits de douane américains sur les produits canadiens.](#)

3. [Le Quotidien — Commerce international de marchandises du Canada, avril 2025.](#)

4. [Le Quotidien — Commerce international de marchandises du Canada, juin 2025.](#)

5. [Incidence des droits de douane sur les entreprises au Canada : Attentes et réponses stratégiques, deuxième trimestre de 2025.](#)

6. [Commerce des biens selon les caractéristiques des exportateurs, selon le pays de destination.](#)

Plus de la moitié (55,1 %) des exportateurs vers les États-Unis s'attendent à ce que les droits de douane imposés par les États-Unis sur les importations en provenance du Canada entraînent des répercussions négatives sur leur entreprise. Plus des deux tiers (69,1 %) des entreprises exportant aux États-Unis s'attendent à être confrontées à des obstacles liés aux coûts et 37,2 % prévoient des défis liés à l'exportation ou à la vente de biens et de services à l'extérieur du Canada. Au cours des trois prochains mois, près des deux cinquièmes des entreprises exportant des biens ou services vers les États-Unis s'attendent à une augmentation de leurs dépenses d'exploitation (39,4 %) ou à une baisse de leur rentabilité (39,3 %), et plus du quart (25,7 %) s'attendent à une diminution de leurs exportations globales.

Alors que les entreprises anticipent ces répercussions, près des trois quarts (74,5 %) de celles qui exportent des biens ou des services vers les États-Unis envisagent de prendre des mesures au cours des 12 prochains mois. Près du quart (24,2 %) prévoient chercher de nouveaux clients à l'extérieur des États-Unis, et près du cinquième (16,5 %) prévoient retarder des dépenses ou des investissements majeurs. En 2024, le Canada comptait 17 274 établissements du secteur de la fabrication qui exportaient des biens vers les États-Unis⁷. Parmi les entreprises dans le secteur de la fabrication qui exportent des biens ou des services vers les États-Unis, 90,2 % envisagent de prendre des mesures au cours des 12 prochains mois, plus du tiers (33,6 %) cherchant de nouveaux clients en dehors des États-Unis.

On a demandé aux entreprises comment elles s'attendaient à ce que divers aspects — comme l'incertitude commerciale, les ventes, les coûts des intrants et les prix de vente — soient touchés au cours des 12 prochains mois par la présente administration américaine. Parmi les exportateurs de biens vers les États-Unis, près de 3 sur 5 (58,4 %) s'attendent à une plus grande incertitude au cours des 12 prochains mois et presque 2 sur 5 (37,4 %) prévoient une baisse de leurs ventes aux États-Unis. Parallèlement, 8,7 % des exportateurs de biens vers les États-Unis s'attendent à une augmentation de leurs ventes à d'autres pays, alors que 13,9 % prévoient une hausse des ventes au Canada. En ce qui concerne le coût des intrants, 35,6 % des exportateurs vers les États-Unis s'attendent à une augmentation du coût des intrants des matières canadiens, tandis que 43,6 % s'attendent à une augmentation du coût des intrants des matières importés. Près des deux cinquièmes (38,7 %) des exportateurs vers les États-Unis s'attendent à une hausse de leurs prix de vente.

Plus de trois cinquièmes (62,5 %) des exportateurs aux États-Unis ont déclaré être soit très optimistes, soit plutôt optimistes quant à leurs perspectives au cours des 12 prochains mois, alors que 23,5 % sont plutôt pessimistes, 5,1 % sont très pessimistes et 8,9 % ne sont pas certains.

Entreprises qui importent des États-Unis

En 2023, le Canada comptait 167 050 établissements qui importaient des biens, dont 69,2 % importaient des biens des États-Unis⁸. Parmi les entreprises qui ont importé des États-Unis au cours des 12 mois précédents, le pourcentage moyen de leurs achats totaux provenant des États-Unis s'établissait à 23,8 %. Plus de la moitié (53,7 %) des entreprises qui importaient des biens ou des services en provenance des États-Unis ont déclaré qu'au cours des trois mois précédents, le Canada avait imposé des droits de douane sur des biens particuliers qu'elles achetaient aux États-Unis, en particulier plus de quatre cinquièmes (82,7 %) des entreprises importatrices dans le secteur du commerce de détail et près des deux tiers (65,0 %) des entreprises importatrices dans le secteur du commerce de gros.

Les droits de douane à l'importation augmentent le coût des produits importés dans le pays qui impose le droit de douane. Les entreprises qui dépendent de ces produits — que ce soit pour les matières premières, l'équipement ou les stocks — sont confrontées à des dépenses d'exploitation plus élevées pouvant réduire leur rentabilité, ce qui peut entraîner une hausse des prix pour les consommateurs. Cette pression inflationniste, à son tour, réduit le pouvoir d'achat des consommateurs et affecte la demande dans l'ensemble des industries. Parmi les entreprises qui ont importé des biens ou des services des États-Unis au cours des 12 mois précédents, près des deux tiers (65,4 %) s'attendent à ce que les droits de douane imposés par le Canada sur les importations en provenance des États-Unis aient une incidence négative sur leur entreprise. Plus d'un cinquième (20,8 %) des entreprises qui ont importé des biens ou des services des États-Unis s'attendent à ce que leurs importations globales diminuent au cours des trois prochains mois, et près du tiers (31,4 %) prévoient une hausse des prix de vente de leurs biens ou

7. Commerce selon les caractéristiques des exportateurs — Biens (CCE), totalisation personnalisée.

8. Commerce des biens selon les caractéristiques des importateurs, selon le pays d'origine.

services. Parallèlement, presque la moitié (49,6 %) prévoit une augmentation des dépenses d'exploitation et près du tiers (33,2 %) prévoit une baisse de la rentabilité.

On peut s'attendre à ce que les menaces d'imposition de droits de douane aient une incidence sur les tendances commerciales. Depuis que le gouvernement du Canada a mis en œuvre des contre-mesures sous forme de droits de douane sur les importations en provenance des États-Unis, plus des quatre cinquièmes (81,4 %) des entreprises qui importent des biens ou des services des États-Unis prévoient prendre des mesures au cours des 12 prochains mois⁹. Plus du tiers (35,9 %) des entreprises canadiennes qui importent des biens ou des services des États-Unis envisagent de chercher d'autres fournisseurs à l'extérieur des États-Unis, près du tiers (32,6 %) prévoient augmenter l'approvisionnement national et plus du quart (28,5 %) prévoient augmenter leurs prix. La grande majorité (91,3 %) des entreprises du secteur de la fabrication qui importe des biens ou des services des États-Unis ont l'intention de prendre des mesures au cours des 12 prochains mois; la moitié (50,0 %) a l'intention de chercher d'autres fournisseurs en dehors des États-Unis et près de la moitié (48,6 %) a l'intention d'augmenter l'approvisionnement national.

On a demandé aux entreprises comment elles s'attendaient à ce que divers aspects — comme l'incertitude commerciale, les coûts des intrants et les prix de vente — soient touchés au cours des 12 prochains mois par la présente administration américaine. Parmi les entreprises qui importent des biens ou des services des États-Unis, près des trois cinquièmes (57,0 %) s'attendent à une plus grande incertitude commerciale, et près de la moitié (49,3 %) prévoient une hausse des prix de vente de leurs biens ou services au cours des 12 prochains mois. En ce qui concerne les coûts des intrants, 46,9 % des importateurs des États-Unis s'attendent à ce que les coûts des intrants des matières canadiens soient plus élevés au cours des 12 prochains mois et 57,3 % prévoient une augmentation des coûts des intrants des matières importés.

Parmi les entreprises qui importent des biens ou des services des États-Unis, 71,7 % ont déclaré être très optimistes ou plutôt optimistes quant à leurs perspectives au cours des 12 prochains mois, tandis que 18,7 % sont plutôt pessimistes, 4,3 % sont très pessimistes et 5,3 % ne sont pas certaines.

Toutes les entreprises

Les droits de douane imposés sur les importations ont des répercussions économiques considérables sur les entreprises des deux pays, et ces répercussions ne se limitent pas aux entreprises qui participent au commerce transfrontalier. Toutes les entreprises, qu'elles participent ou non au commerce international, peuvent être touchées par des perturbations des chaînes d'approvisionnement, des coûts plus élevés pour l'équipement ou les pièces et une diminution de la stabilité du marché. Les fournisseurs de services nationaux, comme les restaurants et les entreprises de construction, peuvent observer des changements concernant les coûts, les salaires et les dépenses des consommateurs en raison des fluctuations économiques liées aux droits de douane. Les droits de douane façonnent essentiellement le paysage économique bien au-delà du commerce; ils ont une incidence sur l'emploi, les investissements et les stratégies d'entreprise globales dans les deux pays.

Près des deux cinquièmes (37,3 %) de toutes les entreprises ont indiqué que les droits de douane imposés par les États-Unis sur les importations en provenance du Canada ont eu des répercussions négatives sur leur entreprise, particulièrement près des deux tiers (65,5 %) des entreprises du secteur de la fabrication et près de la moitié des entreprises des secteurs du commerce de gros (46,9 %) et du commerce de détail (45,0 %). De même, près des deux cinquièmes (39,2 %) de toutes les entreprises ont indiqué que les contre-mesures sous la forme de droits de douane imposés par le Canada sur les importations en provenance des États-Unis entraînaient des répercussions négatives sur leur entreprise.

Au total, 1 entreprise sur 4 (24,9 %) a déclaré avoir transmis à ses clients les augmentations de coûts attribuables aux droits de douane au cours des six mois précédents, et c'était particulièrement le cas de près de la moitié (49,1 %) des entreprises du commerce de gros et de plus des deux cinquièmes des entreprises dans les secteurs du commerce de détail (45,2 %) et de la fabrication (44,3 %). Parallèlement, 15,4 % de l'ensemble des entreprises ont changé de fournisseur au cours des trois mois précédents en raison des droits de douane, dont plus du quart des entreprises dans les secteurs des services d'hébergement et de restauration (25,6 %) et de la fabrication

9. L'enquête la plus récente a été menée du 2 juillet au 6 août 2025, et les répondants ont été interrogés au sujet des 12 prochains mois. Par conséquent, cette période de 12 mois pourrait s'échelonner du 2 juillet 2025 au 6 août 2026, selon le moment où l'entreprise a répondu.

(25,5 %). Plus du cinquième (20,8 %) des entreprises ont modifié leurs pratiques de marketing au cours des six mois précédents pour promouvoir des produits canadiens, c'était particulièrement le cas de 45,5 % des entreprises dans le commerce de détail, de 39,3 % des entreprises dans le secteur des services d'hébergement et de restauration et de 35,6 % des entreprises dans le commerce de gros. Dans l'ensemble, 16,0 % des entreprises ont enregistré une augmentation des ventes de produits canadiens au cours des six mois précédents, en particulier les entreprises du commerce de détail (40,7 %), du commerce de gros (33,1 %) et des services d'hébergement et de restauration (30,2 %).

Au cours des 12 prochains mois, plus de la moitié (54,0 %) de toutes les entreprises ont l'intention de prendre des mesures en réponse aux droits de douane imposés par les États-Unis sur les importations en provenance du Canada. Plus précisément, 15,8 % des entreprises prévoient augmenter leur approvisionnement national, 15,0 % des entreprises prévoient augmenter leurs prix et 14,2 % des entreprises prévoient chercher d'autres fournisseurs à l'extérieur des États-Unis. Parallèlement, 7,8 % des entreprises prévoient retarder des dépenses ou des investissements majeurs. En outre, près des deux cinquièmes (39,4 %) des entreprises prévoient transmettre à leurs clients les augmentations de coûts attribuables aux droits de douane au cours des 12 prochains mois.

Plus des trois quarts (76,1 %) des entreprises du secteur de la fabrication prévoient prendre des mesures au cours des 12 prochains mois en raison des droits de douane imposés par les États-Unis. Près du tiers des entreprises du secteur de la fabrication prévoient chercher d'autres fournisseurs en dehors des États-Unis (31,6 %) ou augmenter leur approvisionnement national (31,5 %). En outre, 29,9 % des entreprises du secteur de la fabrication prévoient augmenter les prix.

On a demandé aux entreprises comment elles s'attendaient à ce que divers aspects — comme l'incertitude commerciale, les coûts des intrants et les prix de vente — soient touchés au cours des 12 prochains mois par la présente administration américaine. Parmi toutes les entreprises, plus des deux cinquièmes (41,3 %) s'attendent à une plus grande incertitude commerciale, et plus du tiers (34,2 %) prévoient une hausse des prix de vente de leurs biens ou services. En outre, 30,6 % des entreprises s'attendent à ce que les coûts des intrants des matières canadiennes soient plus élevés, et près du tiers (33,2 %) prévoient des coûts plus élevés des intrants des matières importées.

Parmi toutes les entreprises, 2 sur 3 (66,7 %) ont déclaré être très optimistes ou plutôt optimistes quant à leurs perspectives au cours des 12 prochains mois, tandis que 15,4 % sont plutôt pessimistes, 4,6 % sont très pessimistes et 13,4 % ne sont pas certaines.

Tableau 1

Obstacles à surmonter par les entreprises ou organismes au cours des trois prochains mois, troisième trimestre de 2025

	Toutes les entreprises	Entreprises qui exportent vers les États-Unis	Entreprises qui importent des États-Unis
	pourcentage		
Pénurie de main-d'œuvre	14,8	14,3	17,5
Recrutement d'employés qualifiés	24,2	25,1	29,7
Maintien en poste des employés qualifiés	18,4	17,3	20,8
Manque d'espace ou d'équipement	6,8	6,5	11,4
Coût des intrants	25,4	31,2	44,1
Coûts de l'immobilier, de la location ou de l'impôt foncier	20,9	16,1	24,9
Inflation	45,2	45,4	48,8
Taux d'intérêt et des coûts liés à la dette	24,8	23,0	29,6
Difficulté à acquérir des intrants, des produits ou des fournitures provenant du Canada	10,4	17,6	20,0
Difficulté à acquérir des intrants, des produits ou des fournitures de l'étranger	8,6	19,2	28,4
Maintien des niveaux des stocks	7,1	7,8	15,7
Demande insuffisante pour les biens ou les services offerts	16,2	33,9	22,4
Fluctuations de la demande des consommateurs	22,6	40,5	37,6
Capacité à attirer de nouveaux clients ou à maintenir la clientèle actuelle	21,7	39,2	29,0
Manque de ressources financières	14,3	19,7	19,2
Limites technologiques	3,8	4,3	5,4
Contraintes réglementaires	9,6	16,7	15,7
Coût des assurances	24,2	24,7	26,7
Coûts liés au transport	17,4	29,0	23,4
Obtention de financement	10,0	14,7	12,8
Intensification de la concurrence	20,3	24,0	27,5

Tableau 1**Obstacles à surmonter par les entreprises ou organismes au cours des trois prochains mois, troisième trimestre de 2025**

	Toutes les entreprises	Entreprises qui exportent vers les États-Unis	Entreprises qui importent des États-Unis
	pourcentage		
Difficultés liées à l'exportation ou la vente de biens et de services à des clients d'autres provinces ou territoires	2,6	11,6	6,3
Difficultés liées à l'exportation ou la vente de biens et de services à l'extérieur du Canada	4,5	37,2	16,4
Maintien de flux de trésorerie suffisants ou gestion des dettes	15,6	24,7	21,3
Attraction d'investissements locaux	3,2	3,5	6,5
Attraction d'investissements directs étrangers	1,2	4,4	1,7
Autre obstacle	2,5	5,5	4,1
Aucun	21,8	10,0	9,7
L'entreprise s'attend à des obstacles liés à la main-d'œuvre	32,9	34,8	38,8
L'entreprise s'attend à des obstacles liés aux coûts	62,2	69,1	74,1
L'entreprise s'attend à des obstacles liés à la chaîne d'approvisionnement	17,7	27,7	38,8

1. Les résultats présentés dans ce tableau sont fondés sur l'enquête dont la collecte de données a eu lieu du 2 juillet au 6 août 2025. Dans le cadre de cette enquête, on a demandé aux répondants quelles étaient leurs attentes pour les trois prochains mois. Par conséquent, cette période de trois mois peut s'être tenue du 2 juillet au 6 novembre 2025, selon la date de la réponse de l'entreprise.

2. Les entreprises qui s'attendent à être confrontées à des obstacles liés à la main-d'œuvre anticipent au moins l'un des enjeux suivants : pénurie de main-d'œuvre, difficulté à recruter des employés qualifiés ou difficulté à maintenir en poste des employés qualifiés.

3. Les entreprises qui s'attendent à des obstacles liés aux coûts comprennent les entreprises qui envisagent au moins un des éléments suivants : coût des intrants; coûts de l'immobilier, de la location ou de l'impôt foncier; inflation; taux d'intérêt et des coûts liés à la dette; coût des assurances; ou coûts liés au transport.

4. Parmi les entreprises qui s'attendent à des défis liés à la chaîne d'approvisionnement, il y a les entreprises qui s'attendent à ce qu'au moins l'une des situations se produise : difficulté à acquérir des intrants, des produits ou des fournitures provenant du Canada, difficulté à acquérir des intrants, des produits ou des fournitures de l'étranger ou maintien des niveaux des stocks.

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur la situation des entreprises, troisième trimestre de 2025 (Tableau 33-10-1019-01).

Tableau 2**Mesures prévues au cours des 12 prochains mois par l'entreprise ou l'organisme en raison de tout droit de douane imposé par les États-Unis sur les importations du Canada, troisième trimestre de 2025**

	Toutes les entreprises	Entreprises qui exportent vers les États-Unis	Entreprises qui importent des États-Unis
	pourcentage		
Recherche de nouveaux clients à l'extérieur des États-Unis	5,6	24,2	14,2
Recherche de nouveaux fournisseurs à l'extérieur des États-Unis	14,2	23,8	35,9
Augmentation de l'approvisionnement national	15,8	23,7	32,6
Report de dépenses ou d'investissements majeurs	7,8	16,5	17,9
Report de plans d'investissement ou d'expansion canadiens	4,9	12,5	13,6
Acquisition d'entreprises basées aux États-Unis, ou établissement de partenariats avec des entreprises basées aux États-Unis, comme stratégie tête de pont	0,9	7,3	3,1
Exploration des outils financiers dans le domaine du commerce	1,0	3,7	3,2
Établissement des activités aux États-Unis	0,9	8,7	4,2
Augmentation des stocks ou des marchandises entreposées	3,4	5,6	6,8
Investissement dans des améliorations technologiques	3,5	8,9	7,1
Licenciement d'employés	3,3	9,6	6,0
Embauche d'employés	2,9	5,2	3,5
Augmentation des prix des biens ou des services	15,0	24,5	28,5
Diminution des prix des biens ou des services	1,9	7,5	4,3
Autre mesure	0,5	1,8	0,1
Aucun	46,0	25,5	18,6
Inconnu	18,3	18,0	11,8

1. Les résultats présentés dans ce tableau sont fondés sur l'enquête dont la collecte de données a eu lieu du 2 juillet au 6 août 2025. Dans le cadre de cette enquête, on a demandé aux répondants quelles étaient leurs attentes pour les 12 prochains mois. Par conséquent, cette période de 12 mois peut s'être tenue du 2 juillet 2025 au 6 août 2026, selon la date de la réponse de l'entreprise.

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur la situation des entreprises, troisième trimestre de 2025 (Tableau 33-10-1029-01).

Méthodologie

Du 2 juillet au 6 août 2025, des représentants d'entreprises de partout au Canada ont été invités à remplir un questionnaire en ligne sur la situation des entreprises et les attentes de ces dernières concernant leur avenir. L'Enquête canadienne sur la situation des entreprises repose sur un échantillon aléatoire stratifié d'établissements commerciaux dans lequel les employés sont classés selon la région géographique, le secteur d'industrie et la taille. L'estimation des proportions se fait à l'aide de poids calibrés afin de calculer les totaux de population dans les domaines d'intérêt. La taille totale de l'échantillon pour ce cycle de l'enquête était de 21 406, et les résultats sont fondés sur les réponses de 9 494 entreprises ou organisations.

Bibliographie

Statistique Canada. 2025. Enquête canadienne sur la situation des entreprises, troisième trimestre de 2025.